

NEW Project fiche 4.2.2**Première priorité**

Autorités nationales de renseignement et de surveillance dans l'UE : garanties de protection des droits fondamentaux et voies de recours

Description

Ce projet se concentre sur les garanties de protection des droits fondamentaux dans le contexte de la surveillance des communications à grande échelle. Il analyse la façon dont les institutions des États membres de l'UE chargées de veiller au respect des garanties de protection des droits fondamentaux assurent la surveillance démocratique des autorités de renseignement et facilitent les recours contre les atteintes aux droits fondamentaux. Les normes internationales en matière de droits fondamentaux élaborées par les Nations Unies et le Conseil de l'Europe ainsi que dans la législation de l'UE, dont la jurisprudence pertinente, serviront de base à la réalisation d'une telle étude. Une étude juridique comparative au niveau de l'EU-28 analysera le cadre juridique en place. Elle sera complétée, lors d'une deuxième phase mise en œuvre en 2015, par des recherches de terrain analysant la situation en matière de respect des droits fondamentaux, et en particulier des garanties de protection des données, y compris les mécanismes de surveillance judiciaire, parlementaire ou administrative existants, ainsi que les incidences de la surveillance à grande échelle sur la situation en matière de droits fondamentaux dans un certain nombre d'États membres de l'UE. Des parties prenantes et des responsables clés seront invités à participer à ces recherches de terrain.

Objectifs

- Ce projet fournira des conseils fondés sur des éléments probants à l'UE et à ses États membres concernant la protection des droits fondamentaux dans le contexte de la surveillance à grande échelle, et en particulier les mécanismes de surveillance et les voies de recours dont disposent les individus.
- Dans ce contexte, les conclusions de la FRA alimenteront les travaux du Parlement européen dans le domaine de la surveillance ainsi que les discussions sur la réforme en cours relative à la protection des données. Cette recherche contribuera également à la définition d'indicateurs basés sur les droits fondamentaux dans le domaine du droit au respect de la vie privée.

Résultats globaux

- Discours et documents servant de base aux discussions politiques pertinentes.
- Rapport comparatif et résumé.
- Contribution à la définition d'indicateurs basés sur les droits de l'homme dans le domaine du droit au respect de la vie privée.

Activités et résultats obtenus à ce jour

- Recherches documentaires en interne et discussion préliminaire avec le comité scientifique de la FRA.
- Réunion des parties prenantes le 16 janvier 2014.

- Dialogue avec les parties prenantes clés au sein des institutions de l'UE, des OSC, des milieux universitaires et du secteur privé.

Bénéficiaires et groupes cibles

- Institutions de l'UE, Nations Unies, Conseil de l'Europe, Groupe de travail « Article 29 », CEPD, agences de l'UE, États membres, agences nationales de renseignement et de surveillance, ONG, secteur privé et organisations professionnelles.

Activités prévues en 2014

- Recherches documentaires en interne.
- Élaboration des orientations de FRANET concernant les informations ad hoc couvrant les 28 États membres de l'UE afin de recenser les cadres législatifs, les politiques et la jurisprudence pertinents existants.
- Analyse comparative des données de FRANET à partir de la première phase.
- Réunion d'évaluation par des pairs avec des experts clés d'ici la fin 2014.

Résultats escomptés en 2014

Document(s) contenant des éléments comparatifs juridiques à présenter lors de conférences/séminaires pertinents fin 2014 et début 2015, tels que la conférence CPDP (*Computers, Privacy and Data Protection* - Ordinateurs, vie privée et protection des données) en janvier 2015, et de réunions organisées par le Parlement européen au printemps 2015.

Financial resources allocated to the project

Total budget in 2014:	1 st priority	2 nd priority	3 rd priority
	68,500	-	-
Prior years' budget total	-	-	-
Multiannual	YES		
Year of origination	2014		

ON-GOING

Fiche projet 4.7.3 Première priorité

Violence sexiste à l'égard des femmes: de l'enfance à l'âge adulte

Description

Après avoir consulté les principaux experts, y compris le Conseil de l'Europe, l'Agence a entamé une enquête à l'échelle de l'Union européenne sur la violence contre les femmes, qui comprend des expériences vécues pendant l'enfance et à l'âge adulte. La violence contre les femmes et les filles demeure un problème persistant dans bon nombre d'États membres de l'UE, qui contribue à porter atteinte aux droits fondamentaux élémentaires tels que, notamment, la dignité, l'accès à la justice et l'égalité entre les hommes et les femmes. Les conséquences de la violence contre les femmes affectent bien plus que les seules personnes directement concernées. Elles concernent également les familles, les communautés et la société au sens large, et ont des répercussions considérables sur les ressources de l'État et sur sa capacité à répondre efficacement à ce mal social.

Selon les travaux de recherche et les données de la justice pénale disponibles, la majorité des incidents de cette nature ne sont pas signalés et, par conséquent, l'État est généralement mal informé sur l'étendue et la nature du problème, ce qui entraîne des conséquences sur l'élaboration des politiques et des mesures contre cette violence. À cet égard, le travail de recherche fournit les premières données d'enquête comparative à l'échelle de l'UE sur la violence contre les femmes, de l'enfance à l'âge adulte, qui peuvent servir de base à l'élaboration des politiques et des actions dans ce domaine. Les résultats de l'enquête peuvent également fournir des lignes directrices utiles aux États membres dans le cadre du processus à venir de ratification et de mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (convention d'Istanbul).

Le soutien pour cette enquête de la FRA sur la violence contre les femmes à l'échelle de l'Union trouve son origine dans la demande du Conseil sous la présidence espagnole et dans une résolution du Parlement du 26 novembre 2009, également mentionnée dans les conclusions du Conseil du 8 mars 2010. Bien qu'il soit progressivement devenu opérationnel depuis 2009, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE) n'était pas en mesure, au début de cette étude, d'élaborer et de lancer un tel projet. De ce fait, la FRA s'est basée sur sa propre expertise en matière de recherches par enquête et a travaillé avec l'EIGE pour garantir son intégration au processus de développement du projet. Les recherches menées par l'EIGE en 2010-2013 sur les sources de données secondaires en matière de violence domestique, la gamme et la nature des services d'aide aux victimes ainsi que les bonnes pratiques en matière de lutte contre la violence domestique, fournissent des renseignements qui peuvent être pris en compte pour tirer les conclusions des résultats de l'enquête de la FRA.

Objectives

Ce projet fournira pour la première fois des données comparables sur la nature et l'étendue de la violence subie par les femmes dans l'Europe des 27 et la Croatie. L'enquête vise à offrir aux décideurs et autres parties prenantes de l'UE et au niveau national, les preuves nécessaires au développement de la législation et des politiques de lutte contre la violence à l'égard

des femmes en empêchant les incidents, en protégeant les victimes et en poursuivant en justice les délinquants. Cette enquête s'emploie aussi à assurer la conformité avec la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Les données recueillies et analysées dans ce projet seront d'intérêt pour le futur mécanisme de suivi à mettre en place une fois que cette Convention entrera en vigueur, ainsi que pour les États membres présentant un rapport des progrès accomplis au comité CEDAW des Nations unies.

Produits globaux

Les résultats de l'étude seront communiqués dans une série de rapports, selon l'approche développée pour l'enquête EU-MIDIS.

Bénéficiaires et groupes cibles

- États membres
- Commission européenne et autres organes et agences de l'UE
- Organisations intergouvernementales (Nations unies, Conseil de l'Europe)
- Organismes d'aide aux victimes
- Société civile

Activités prévues pour 2014

Sur la base des résultats de l'enquête, l'Agence publiera ces résultats et organisera (ou contribuera à) une série de réunions avec des décideurs politiques, des organisations de première ligne et le Conseil de l'Europe, s'il y a lieu, afin de renforcer l'impact de ces résultats. Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de communication du projet.

Produits prévus pour 2014

- Analyse des données
- Publication des résultats
- Réunions avec les parties prenantes, quand nécessaire

Ressources financières allouées au projet

	1 st priority	2 nd priority	3 rd priority
Budget total en 2014:	160.000 €	-	-
Budget total de l'année précédente	3.865.300 €	-	-
Pluriannuel	Oui		
Année de lancement	2010		

FICHE PROJET 4.2.2 : AUTORITÉS NATIONALES DE RENSEIGNEMENT ET DE SURVEILLANCE DANS L'UE : GARANTIES DE PROTECTION DES DROITS FONDAMENTAUX ET VOIES DE RECOURS

Objectifs : Ce projet fournira des conseils fondés sur des éléments probants à l'UE et à ses États membres concernant la protection des droits fondamentaux dans le contexte de la surveillance à grande échelle, et en particulier les mécanismes de surveillance et les voies de recours dont disposent les individus.

Budget : 68 500 EUR

Ressources humaines allouées : 3

Description de l'action : Ce projet se concentre sur les garanties de protection des droits fondamentaux dans le contexte de la surveillance des communications à grande échelle. Il analyse la façon dont les institutions des États membres de l'UE chargées de veiller au respect des garanties de protection des droits fondamentaux assurent la surveillance démocratique des autorités de renseignement et facilitent les recours contre les atteintes aux droits fondamentaux.

Objet des contrats envisagés : Nous envisageons de conclure un contrat avec FRANET pour collecter des données sur une série de contextes juridiques comparatifs en matière de surveillance (recensement des législations, politiques et jurisprudences pertinentes pour les 28 États membres).

Type de contrats : Demande d'information ad hoc adressée à FRANET

Type de marché public (le cas échéant) : -

Nombre de contrats envisagés : 28

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure d'adjudication : (si nous obtenons l'approbation du conseil d'administration, nous envisageons de signer le contrat à la mi-juin).

Budget indicatif pour le marché : 68 500

FICHE PROJECT 4.7.3: Violence sexiste à l'égard des femmes: de l'enfance à l'âge adulte

Objectifs: See AWP2014 page 37

Budget: € 160.000

Ressources humaines allouées: AD 1 AST 0.8 CA 0.3 SNE 0

Description de l'action : Communication et sensibilisation, contrôle rédactionnel, traduction, mise en page et production

Objet des contrats envisagés : Services de communication

Type de contrats : Contrats-cadres existants « Conférences & événements » et « Contrôle rédactionnel ». Utilisation des procédures existantes pour la traduction (Centre de traduction) et pour la mise en page et la production (Office des publications)

Type de marché public (le cas échéant) : Remise en concurrence des contrats de services

Nombre de contrats envisagés : À déterminer

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure d'adjudication : Conférences & événements - une réunion des parties prenantes à organiser au cours du premier trimestre 2014, une deuxième réunion des parties prenantes à organiser au cours du second trimestre 2014. Traduction, mise en page et production - plusieurs contrats tout au long de l'année

Budget indicatif pour le marché : 160 000 EUR

PROJECT FICHE 4.2.1: GUIDE SUR LE DROIT EUROPÉEN EN MATIÈRE DE PROTECTION DES DONNÉES

Objectifs : voir PTA2014 page 23

Budget : 70 000 EUR

Ressources humaines allouées : AD 0.2 AST 0 CA 0.1 SNE 0.2

Description de l'action : activités de communication et de sensibilisation, révision, traduction, mise en page et production et organisation de réunions des parties prenantes avec des utilisateurs du manuel

Nature des contrats prévus : services de communication

Types de contrats : contrats-cadres «conférences & événements»

Type de passation de marché (le cas échéant) :

Nombre de contrats prévus : 1 remise en concurrence pour le marché de services relatif à la réunion des parties prenantes

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1er trimestre

Budget indicatif pour la passation de marché : 70 000 EUR

Fiche Project 4.6.1: LES ENFANTS ET LA JUSTICE

Objectifs : voir PTA2014 page 34

Budget : 450 000 EUR

Ressources humaines allouées : AD 0.8 AST 0.1 CA 0 SNE 0.5

Description de l'action : collecte de données, analyse de données, révision, traduction, mise en page et production, communication

Nature des contrats prévus : enquête

Types de contrats : contrat-cadre, marché de services

Type de passation de marché (le cas échéant) : services

Nombre de contrats prévus : 6

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 1er trimestre (collecte de données), 2e trimestre (révision et production), 3e trimestre (communication)

Budget indicatif pour la passation de marché: 450 000 EUR

Fiche Project 4.9.1: RAPPORTS ANNUELS

Objectifs : voir PTA2014 page 46

Budget : 640 000 EUR

Ressources humaines allouées : AD 2.2 AST 0.1 CA 0.2 SNE 0

Description de l'action : Collecte de données, analyse de données

Nature des contrats prévus : Collecte de données

Types de contrats : contrat-cadres FRANET

Type de passation de marché (le cas échéant) : (services/fourniture)

Nombre de contrats prévus : 28 marchés spécifiques FRANET

Calendrier indicatif pour le lancement de la procédure de passation de marché : 3e trimestre 2014

Budget indicatif pour la passation de marché: 515 000 EUR

Description de l'action : Activités de communication et de sensibilisation

Type de contrats : Accord avec le CdT et l'Office des publications

Nombre de contrats : 2

Calendrier indicatif pour le marché : T1

Budget indicatif pour la passation de marché: 125 000 EUR Budget indicatif pour le marché : 125 000 EUR